



**COMMUNIQUE
DE PRESSE**
Le 13 janvier 2025

URBAN PREMIUM enrichit le portefeuille de sa SCPI URBAN CŒUR COMMERCE avec l'acquisition du second BURGER KING de Lille.

Le 26 décembre 2024, URBAN PREMIUM a réalisé l'acquisition, pour le compte de la SCPI URBAN CŒUR COMMERCE, de deux locaux commerciaux situés dans le centre-ville de Lille, auprès d'une foncière locale. Le volume de la transaction s'élève à environ 1,4 M€.

Les deux actifs sont situés au 149-151 rue Nationale, axe structurant du centre-ville lillois.

La première cellule, d'une surface de 317 m², est exploitée par une franchise du Groupe Bertrand, l'enseigne internationale de restauration Burger King qui vient d'ouvrir ses portes. Le local est pris à bail par la maison mère selon un bail commercial 3/6/9.

Les 46 m² de la seconde cellule sont loués selon un bail commercial 3/6/9 à l'enseigne Lüks Kebab, qui compte plus d'une dizaine d'adresses dans toute la France.

Avec cette nouvelle acquisition, la SCPI URBAN CŒUR COMMERCE poursuit son développement sur les métropoles régionales et confirme son engagement à investir dans des actifs de qualité au cœur des centres-villes.

Pour cette transaction, URBAN PREMIUM a été conseillée par l'étude notariale LETULLE DELOISON DRILHON-JOURDAIN.

L'augmentation de capital de la SCPI URBAN COEUR COMMERCE, est actuellement ouverte au public.

Le prix de souscription est fixé à 300 euros par part, incluant une prime d'émission de 53 euros.

Le minimum de souscription est de 10 parts.

La SCPI URBAN COEUR COMMERCE a reçu le visa n°18-30 de l'AMF en date du 14 novembre 2018.

Pour toute information complémentaire :

Contactez votre conseiller en gestion de patrimoine habituel ou l'équipe de gestion d'URBAN PREMIUM

01 82 28 99 99

infos@urban-premium.com

www.urban-premium.com

L'ensemble de la documentation réglementaire de la SCPI URBAN COEUR COMMERCE est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion, ou consultable sur le site internet d'URBAN PREMIUM.

La durée de placement recommandée par la Société de Gestion est de 10 ans.

A PROPOS D'URBAN PREMIUM

Société de Gestion de Portefeuille créée en 2010, URBAN PREMIUM concentre son développement sur la structuration et la gestion de véhicules d'investissement collectifs en immobilier destinés à une clientèle grand public.

URBAN PREMIUM se distingue par son positionnement unique : l'immobilier en cœur de ville - l'immeuble bourgeois d'habitation à rénover et le commerce de proximité.

